

Programme ASPIRE 2

Pratiques de soutien à l'hébergement et à l'intégration sociale de jeunes hommes, âgés de 18 à 25 ans, à la suite d'un placement en protection de la jeunesse

Revue rapide

Maggy Wassef, M.Sc.
Bertine Sandra Akouamba, Ph.D.
Walter Marcantoni, Ph.D.
Adrian Mares, M.A., M.S.I
Sylvie Beauchamp, Ph.D.

Unité d'évaluation des technologies et
des modes d'intervention en santé et en services sociaux

Direction des affaires universitaires, de l'enseignement et de la recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

4 août 2022

 **Les liens qui nous unissent**

Un outil d'aide à la décision de l'UETMIS-SS

Résumé

Cet outil d'aide à la décision présente les résultats d'une revue rapide de la littérature sur la différence, en termes de besoins de services et de types de soutien, entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, de 18 à 25 ans, à la suite de leur placement en protection de la jeunesse. L'analyse des données des trois études identifiées souligne la nécessité que la structure des programmes de transition vers la vie indépendante destinés aux jeunes hommes soit conçue afin de : 1) favoriser la mise en place de mécanismes de motivation et de soutien en éducation ; 2) offrir un soutien sur le plan financier, éducatif, professionnel et social ; 3) privilégier les programmes personnalisés comme le mentorat et les services individuels ; 4) mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation auprès de la clientèle visée pour mieux répondre à ses besoins dans le but d'adapter l'offre de service ; et 5) planifier une collecte des données terrain sur une base individuelle auprès de la clientèle desservie pour déterminer ses besoins réels.

Droits d'auteur. La reproduction partielle ou complète de ce document à des fins non commerciales ou personnelles est permise, à condition d'en citer la source.

Matériel attribué à des tiers. Si vous souhaitez réutiliser du matériel de cet ouvrage qui est attribué à un tiers, tel que des tableaux, des figures ou des images, il vous incombe de déterminer si une autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. L'utilisateur s'expose seul au risque de plaintes résultant d'une infraction au droit d'auteur dont est titulaire un tiers sur un élément du présent ouvrage.

La traduction française de toute information parue uniquement en anglais a été effectuée librement par l'équipe. En cas d'incohérence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise est considérée comme la version authentique faisant foi.

Afin de citer ce document : Wassef, Maggy ; Akouamba, Bertine Sandra ; Marcantoni, Walter ; Mares, Adrian ; Beauchamp, Sylvie. (2022). Programme ASPIRE 2 : pratiques de soutien à l'hébergement et à l'intégration sociale de jeunes hommes, âgés de 18 à 25 ans, à la suite d'un placement en protection de la jeunesse. Montréal, QC : CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Unité d'évaluation des technologies et des modes d'interventions en santé et services sociaux (UETMIS-SS).

© CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022.

ISBN : 978-2-550-92510-1

www.ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	4
Liste des tableaux	4
Contexte	5
Introduction	5
Problématique.....	6
Question décisionnelle	7
Question d'évaluation	7
Objectif	7
Méthode	7
Recherche ciblée de la littérature	7
Sélection des articles.....	7
Évaluation de la qualité des articles.....	8
Extraction des données et synthèse.....	8
Résultats	8
Description générale de la littérature repérée.....	8
Évaluation de la qualité.....	8
Résultats des études retenues	9
Description des études retenues	9
Préparation à l'intégration et perception des programmes de suivi	11
Délai d'obtention d'un logement indépendant	14
Mode d'expression	16
Discussion	16
Conclusion	20
Références	21

Liste des sigles et acronymes

ASPIRE	<i>Achieving successful personal independence and restoring empowerment</i>
CIUSSS ODIM	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
UETMIS-SS	Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et en services sociaux

Liste des tableaux

Tableau 1. Caractéristiques générales des études analysées.....	9
Tableau 2. Perception des services de suivi au départ des résidences*	13
Tableau 3. Catégories utilisées pour classer les données sur le logement (14)	14
Tableau 4. Type de logement dans les deux groupes.....	15
Tableau 5. Effet de certains facteurs sur le taux d'occupation d'un logement sécuritaire indépendant.....	16

Programme ASPIRE 2 pour les jeunes hommes

Contexte

Introduction

Chaque année au Canada, environ 2000 jeunes atteignent l'âge de 18 ans et quittent leur milieu de vie substitut (système de la protection de la jeunesse) pour mener une vie indépendante. Ils sont confrontés à de nombreux défis durant leur transition vers la vie adulte et l'indépendance (1-4). Cette transition est plus compliquée pour ces jeunes adultes, comparés aux autres jeunes de leur âge qui vivent avec leurs parents qui les soutiennent émotionnellement, financièrement ou socialement (5, 6).

Un rapport de la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a été publié en 2021 (4). Plusieurs constats y sont présentés concernant les jeunes qui atteignent leur majorité et qui quittent les services de la protection de la jeunesse, notamment que ces derniers sont livrés à eux même, et ce, souvent sans qualifications nécessaires pour réussir leur insertion socioprofessionnelle, et sans hébergement stable. De plus, leur dossier est alors détruit, avec pour conséquence la disparition des traces de leur histoire personnelle d'avant la majorité.

Note : Vie adulte / vie indépendante

Selon les données scientifiques analysées, une distinction est à faire entre les interventions qui visent à soutenir les jeunes vers l'atteinte de leur majorité (vie adulte) et les interventions mises en œuvre une fois la majorité atteinte pour les aider à assumer une forme d'indépendance. Dans le présent rapport, cette distinction s'effectue à l'aide des expressions « transition à la vie adulte » et « transition vers la vie indépendante ».

Ces constats à l'échelle provinciale concordent avec les données de la littérature selon lesquelles ces jeunes quittent le système de la protection de la jeunesse sans préparation ni soutien adéquats pour une vie indépendante. Ils sont confrontés à un certain nombre d'obstacles à l'intégration sociale, notamment ceux liés à leur scolarité, à leurs finances et à leur santé mentale et physique. Devant de tels obstacles, ces jeunes adultes seraient plus à risque de développer des troubles d'abus de substances, d'éprouver des difficultés d'employabilité, de commettre des actes de délinquance et d'être en situation d'itinérance (1-3, 5-7). Pour remédier à cette situation, le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse recommande quatre pistes de solution : 1) soutenir la transition à la vie adulte des jeunes en difficulté ; 2) soutenir leur scolarisation et leurs qualifications ; 3) améliorer leur stabilité résidentielle ; et 4) conserver leur dossier à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) lorsqu'ils ont atteint l'âge de la majorité (4).

Plusieurs pratiques visant à favoriser l'autonomie de ces jeunes pendant cette phase de transition ont été recensées auprès des CISSS et des CIUSSS du Québec. Au nombre de ces pratiques figurent des programmes de réadaptation, de réinsertion sociale, d'employabilité, de scolarisation et des activités cliniques ou des ateliers. À titre d'exemple, certaines régions offrent des hébergements semi-autonomes ou supervisés, tandis que d'autres offrent la possibilité de maintenir le placement après l'âge de 18 à 20 ans pour permettre aux jeunes de terminer leurs études secondaires (8).

Problématique

La Direction du programme jeunesse du CIUSSS ODIM a mis en place un programme d'intégration sociale, pour les jeunes femmes, nommé ASPIRE¹ en 2017. Les objectifs de ce programme sont d'aider les jeunes femmes à : 1) atteindre l'autosuffisance et à avoir un logement stable ; 2) établir un réseau de soutien ; 3) atteindre un bien-être socio-émotionnel ; et 4) avoir accès à la scolarité et/ou l'emploi qu'elles souhaitent. Pour cela et dans le cadre d'un environnement de vie semi-supervisé, ASPIRE offre aux jeunes femmes un soutien pour réussir leur transition vers la vie adulte et atteindre un niveau général d'indépendance. Le soutien offert à ces jeunes femmes inclut un mentorat en résidence et le soutien d'équipes à l'interne et de partenaires communautaires. Les critères d'admission à ce programme sont : 1) être âgé entre 18 et 25 ans ; 2) avoir une source de revenus vérifiable ; 3) être inscrit dans un établissement d'enseignement ou travailler un minimum de 30 heures par semaine ; 4) avoir un historique de placement ; et 5) accepter de travailler avec un intervenant sur des objectifs personnels.

Un sondage a été mené (entre novembre 2017 et décembre 2019) par les responsables du programme ASPIRE auprès de 11 jeunes femmes ayant complété le programme. L'objectif de ce sondage était d'étudier les effets du programme sur leur insertion sociale. Parmi les 11 sujets, quatre ont accepté d'y participer. De ces quatre sujets, trois ont déclaré avoir atteint leurs objectifs. Suite à ces résultats, la direction de Programme Jeunesse du CIUSSS ODIM envisage d'ouvrir un service similaire pour les jeunes hommes du même âge.

Afin d'adapter le programme ASPIRE aux besoins des jeunes hommes, la direction a mandaté l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et en services sociaux (UETMIS-SS) pour explorer la littérature afin d'identifier la différence entre les besoins des jeunes femmes et ceux des jeunes hommes — âgés entre 18 et 25 ans — qui terminent leur placement en protection de la jeunesse.

¹ ASPIRE : *Achieving successful personal independence and restoring empowerment*

Question décisionnelle

La question décisionnelle de la Direction de la protection de la jeunesse se formule ainsi : Quelles sont les meilleures pratiques de soutien à l'hébergement pouvant favoriser l'intégration sociale de jeunes hommes âgés de 18 à 25 à la fin de leur placement sous la protection de la jeunesse, par rapport aux jeunes femmes du même âge ?

Question d'évaluation

Quelle est la différence en termes de besoins de services et de types de soutien entre les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés de 18 à 25 ans pendant la transition des centres de la protection de la jeunesse vers la vie adulte et l'indépendance ?

Objectif

Réaliser une revue rapide de la littérature sur les différences entre les besoins de jeunes hommes et des jeunes femmes âgés de 18 à 25 ans pendant leur transition vers la vie indépendante.

Méthode

Recherche ciblée de la littérature

Une recherche documentaire exploratoire des études publiées entre 2000 et le début du mois d'avril 2021 a été effectuée dans les bases de données PubMed, PsycINFO et Sociological Abstracts. Les mots clés utilisés sont : (« foster care » OR « state care » OR « child welfare » OR « youth protection » OR « out of home care ») AND (« independent living » OR « aging out » OR transition* OR « emerging adult* » OR « resilience » OR « leavers of care » OR « care leavers ») AND (« young adults ») AND (« gender difference* »). Les références incluses dans les publications d'intérêt ont également été examinées afin d'identifier des articles supplémentaires.

Sélection des articles

Deux évaluateurs ont examiné de façon indépendante les titres et les résumés des articles repérés. Les articles jugés pertinents ont été sélectionnés sur la base des critères d'inclusion suivants :

- Publications portant sur la différence entre les besoins des jeunes hommes et des jeunes femmes — âgés de 18 à 25 ans — durant la transition vers la vie adulte et indépendante ;
- Études portant sur la différence entre le type de soutien offert aux jeunes hommes et aux jeunes femmes ;
- Études évaluatives des effets du soutien et de l'assistance pendant la transition pour les deux groupes ;
- Études publiées en anglais, en français ou en italien.

Les ambiguïtés relevées et exclusions ont été validées par entente interjuge (MW, WM).

Évaluation de la qualité des articles

La qualité des publications incluses a été évaluée par deux évaluateurs de façon indépendante et en double aveugle. Les outils *Critical Appraisal Skills Programme* (CASP) pour l'évaluation des études qualitatives (9) ou des études de cohorte (10) ont été utilisés.

Extraction des données et synthèse

L'extraction des données a été effectuée par un évaluateur et validée par un autre. Une synthèse des résultats est présentée dans la section suivante.

Résultats

Description générale de la littérature repérée

La recherche documentaire a permis de repérer deux cent quatre-vingt-dix références. De ce nombre, trois études ayant fait l'objet de quatre publications ont été retenues : Huscroft et coll. (11, 12), Martin (13), et Hasson et coll. (14). Ces études portent sur la différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes pendant la transition des résidences ou centres de protection de la jeunesse vers l'âge adulte et l'indépendance. De ces trois études, deux ont été réalisées aux États-Unis (11, 12, 14) et une au Canada (14). Deux de ces trois études sont qualitatives (11-13) et une est une étude de cohorte (14).

Évaluation de la qualité

Les deux études de Huscroft et coll. et celle de Martin (11-13) ont été évaluées au moyen de l'outil du (CASP) développé pour les études qualitatives (9), alors que l'étude de Hasson et coll. (14) a été évaluée en utilisant un autre outil du CASP conçu pour les études de cohorte (10).

Les résultats de cette évaluation montrent que les études de Huscroft et coll. (12) et de Hasson et coll. (14) sont de très bonne qualité (8/10). Toutefois, l'étude de Huscroft et coll. présente des lacunes au niveau des informations relatives aux aspects éthiques et de la considération de la relation entre le chercheur et les participants. Quant à l'étude de Hasson et coll., elle comporte des lacunes dans l'information sur la crédibilité des résultats. De plus, le score de la dimension de l'applicabilité de ces résultats au contexte local et celui de la valeur de la contribution de cette recherche pour la pratique sont faibles en raison du manque d'informations sur la nature du programme ainsi que sur les caractéristiques des participants.

L'étude de Martin et coll. (13) a été évaluée comme étant de qualité acceptable (6/10). Ce score se justifie par l'absence de quatre des dix domaines évalués : 1) considération des aspects éthique, 2) considération adéquate de la relation entre les chercheurs et les participants, 3) rigueur des analyses des données et 4) valeur de la contribution de la recherche pour la pratique.

Résultats des études retenues

Description des études retenues

Les caractéristiques des trois études analysées sont présentées dans le Tableau 1

Tableau 1. Caractéristiques générales des études analysées

Huscroft et coll. (11, 12)	
Pays (Année)	États-Unis (2012-2013)
Devis	Étude qualitative
Objectif	Identifier les différences entre les besoins des jeunes femmes et ceux des jeunes hommes quittant les résidences supervisées en termes de : 1) préparation à l'intégration ; 2) importance accordée aux programmes de suivi ; 3) perception des programmes de suivi.
Description	Sondage auprès des jeunes à la fin d'un programme communautaire dans 61 résidences familiales. Dimensions évaluées : 1) scolarisation ; 2) relations interpersonnelles (avec les pairs ou sentimentales) ; 3) intégration dans la communauté ; 4) intégration dans le milieu familial ; 5) vie indépendante ; 6) gestion de leur santé physique ; 7) gestion de la prise en charge de leur santé mentale ; et 8) perception des jeunes des services de soutien, notamment en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none">▪ l'importance accordée aux services ;▪ la participation aux activités ;▪ l'engagement ; et▪ la durée du programme. Autres informations incluses : données démographiques liées à l'éducation, au comportement et à l'intégration dans leur milieu familial.
Participants	<u>Au départ</u> <ul style="list-style-type: none">▪ 132 sujets▪ Jeunes hommes : 61,4 %▪ Âge moyen (Écart type) : 16,95 (1,52)▪ Vie indépendante : 16,6 %▪ Recours à un type de soutien ou de service : 44,7 %

	<p><u>Six mois après le départ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 29 sujets ▪ Jeunes hommes : 58,6 % ▪ Âge moyen (Écart type) : 18,03 (1,05) ▪ Vie indépendante : 24,1 % ▪ Recours à un type de soutien ou de service : 52,2 % <p>Aucune différence significative n'a été observée entre les deux groupes quant à l'éducation, au comportement ou à l'intégration familiale</p>
Hasson et coll. (14)	
Pays (Année)	États-Unis (2015)
Devis	Cohorte
Objectif	Examiner l'association entre le délai d'obtention d'un logement indépendant et des facteurs comme le genre, l'éducation et l'emploi.
Description de l'étude	Analyse des données du registre d'un programme de transition destiné aux jeunes quittant les résidences des centres de jeunesse d'un organisme national à but non lucratif. Ce programme assiste les jeunes dans cinq états aux États-Unis pendant la transition vers une vie indépendante en leur offrant du soutien dans les domaines de l'éducation, du logement et de l'emploi. Les participants enregistrent leur statut pour trois indicateurs d'intégration sociale (éducation, logement et emploi) sur une base hebdomadaire (+ 3 jours).
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2913 sujets ▪ Jeunes hommes : 46 % ▪ Âge : 16 à 26 ans
Martin (13)	
Pays (Année)	Canada (1998)
Devis	Étude qualitative
Objectif	Examiner les différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes relativement au récit de leurs expériences de vie pendant la transition de la vie en résidence à la vie indépendante.
Description	Analyse des transcriptions décrivant la conceptualisation et la gestion de la phase de transition. L'auteur présente la différence entre les deux groupes au niveau de leurs modes d'expression et de leurs sentiments qu'ils éprouvent pendant l'écriture du récit qui relate leur expérience. Les participants ont contribué au développement et à l'analyse de ces transcriptions.
Participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 30 sujets ▪ Jeunes hommes : 15 % ▪ Âge : 18 à 19 ans

Préparation à l'intégration et perception des programmes de suivi

Besoins des jeunes et l'importance des services de soutien (11, 12)

1. Scolarisation

Besoins

À leur départ des résidences, il n'y a pas de différences significatives quant aux besoins en matière de scolarisation qu'ont les jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes. Cependant, six mois après leur départ, les jeunes hommes ont indiqué être moins bien préparés pour la scolarisation que les jeunes femmes.

Importance des services de soutien

Six mois après leur départ, les jeunes hommes considèrent la scolarisation comme l'un des services de soutien des plus importants ($t [27] = 3,059, p = 0,005 [TE = 1,13]$).

L'inscription aux études

À leur départ, les jeunes femmes considèrent que l'aide à l'inscription à l'école et à l'élaboration de routines pour les devoirs est parmi les services les plus importants. Six mois après, l'accès à des opportunités d'éducation postsecondaire devient un de ces services. Quant aux jeunes hommes, ceux-ci estiment que l'inscription aux études est un service important, mais seulement six mois après leur départ.

L'accès aux services de transport pour aller à l'école

Ce service figure parmi les moins importants au moment du départ chez les deux groupes. Cette perception change avec le temps pour les jeunes hommes pour devenir l'un des services de soutien les plus demandés six mois après leur départ.

2. Transition vers la vie indépendante (11, 12)

Besoins

À leur départ, les jeunes hommes se disent significativement mieux préparés à la transition vers une vie indépendante ($z = -1,985, p < 0,05 [TE = 0,18]$) que les jeunes femmes.

Importance des services de soutien

À leur départ, les jeunes hommes perçoivent le développement de compétences en gestion des finances comme l'un des services les plus importants. Six mois après le départ, cette perception persiste chez les jeunes hommes alors que ce besoin devient plus important chez les jeunes femmes. Le soutien à l'accès aux opportunités d'emploi ne devient l'un des services importants chez les jeunes hommes que six mois après le départ.

3. Relations interpersonnelles ([11](#), [12](#))

Besoins

À leur départ, les jeunes hommes se sentent mieux préparés à vivre une relation sentimentale et cette perception persiste au bout de six mois, avec une différence significative par rapport aux jeunes femmes ($z = -2,268$, $p < 0,05$ [TE = 0,42]).

Importance des services de soutien

Il n'y a pas de différence entre les deux groupes concernant l'importance accordée aux services de soutien au moment du départ et six mois après.

4. Prise en charge de la santé physique ([11](#), [12](#))

Besoins

À leur départ, les jeunes femmes se sentent plus préparées à prendre en charge leur santé physique, et cette perception se maintient six mois après.

Importance des services de soutien

À leur départ, il n'y a pas de différence entre les deux groupes sur ce point. Six mois après, la prise en charge de la santé physique devient l'un des types de soutien et de services significativement plus importants chez les jeunes hommes que des jeunes femmes ($t [27] = 2,846$, $p = 0,008$ [TE = 0,74]).

5. Santé mentale ([11](#), [12](#))

Besoins

À leur départ, aucune différence ne distingue les deux groupes quant à la gestion de leur santé mentale. Cette perception change six mois après et les jeunes femmes se sentent moins préparées dans ce domaine.

Importance des services de soutien

Pour les deux groupes, le soutien pour accéder aux services en santé mentale ainsi que la gestion des médicaments pour les troubles de comportement ou la santé mentale sont des services moins importants sur toute la période couverte par l'étude.

6. Intégration à la famille ([11](#), [12](#))

Besoins

Aucune différence n'a été constatée entre les deux groupes dans ce domaine durant la période couverte par l'étude.

Importance des services de soutien

À leur départ, les jeunes femmes estiment que rejoindre des groupes de soutien aux parents est l'un des services les moins importants. Six mois après, cette perception persiste chez les jeunes femmes tandis que ce service perd de son importance chez les jeunes hommes. Néanmoins, les deux groupes indiquent que le développement des

relations avec la famille, les parents ou les proches aidants est l'un des services de soutien les plus importants six mois après le départ.

7. Intégration dans la communauté (11, 12)

Besoins

À leur départ, les jeunes hommes se sentent moins préparés dans ce domaine. Toutefois, il n'y a pas de différence entre les deux groupes six mois après le départ.

Importance des services de soutien

À leur départ, aucun des deux groupes n'a exprimé de besoin pour ce service. Six mois après, l'identification des opportunités de bénévolat devient l'un des services les moins importants pour les jeunes hommes.

8. Autres demandes de services : inscription aux services militaires (11, 12)

À leur départ, les deux groupes perçoivent l'inscription aux services militaires comme un service de moindre importance. Toutefois, les jeunes hommes changent leur perception avec le temps, ce service devenant très important après six mois.

Services de suivi : importance, durée, participation et engagement des jeunes (11, 12)

À leur départ, les scores de l'importance perçue et de la participation aux services de suivi (voir Tableau 2) sont significativement plus élevés chez les jeunes femmes que pour les jeunes hommes : ($z = -1,968$, $p < 0,05$ [TE = 0,17]), ($z = -3,277$, $p < 0,01$ [TE = 0,30]) respectivement. Il n'y a aucune différence entre les deux groupes quant à leur perception de leur engagement ou de la durée de ces services de suivi. La plupart des participants ont indiqué qu'ils peuvent s'engager à consacrer une ou deux heures par semaine à ces services. Six mois après, aucune différence n'a été observée entre les deux groupes dans leur perception de leur engagement ou de la durée de ces services.

Tableau 2. Perception des services de suivi au départ des résidences*

	Jeunes hommes	Jeunes femmes	Différence statistique
Importance des services	<	>	$z = -1,968$ $p < 0,05$ (TE = 0,17)
Participation aux services	<	>	$z = -3,277$ $p < 0,01$ (TE = 0,30)
Engagement aux services	=	=	Non significative
Durée des services	=	=	Non significative

*< : inférieur, > : supérieur, = : Pas de différences, TE= Taille de l'effet

Délai d'obtention d'un logement indépendant

Les auteurs (14) ont classé les données sur le logement selon les quatre catégories présentées dans le Tableau 3.

Tableau 3. Catégories utilisées pour classer les données sur le logement (14)

Logement dit indépendant sécuritaire	Le jeune habite dans un logement stable et sécuritaire sans le soutien d'un parent, d'un gardien ou d'un membre de la famille. Cette catégorie inclut le fait de vivre seul, avec un conjoint, un partenaire, ou avec des amis.
Logement dit dépendant sécuritaire	Le jeune habite dans un logement stable et sécuritaire avec le soutien d'un parent, d'un gardien ou d'un membre de la famille.
Logement dit semi-sécuritaire	Le jeune habite dans un logement moyennement stable ou temporaire. Cette catégorie inclut le fait de vivre avec un ami ou la famille de celui-ci, dans une résidence de groupe ou une résidence de soins.
Logement dit non sécuritaire	Le jeune est sans domicile fixe (SDF), dans un refuge pour les SDF, en maison de transition, en centre de détention pour juvéniles ou dans un établissement de détention pour adultes.

Différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en termes de scolarisation et d'emploi² (14)

Les résultats de cette étude révèlent que comparées aux jeunes hommes, les jeunes femmes ont plus tendance à poursuivre des études postsecondaires, à travailler à temps partiel, ou à être au chômage. De leur côté, les jeunes hommes sont plus susceptibles de ne pas terminer leurs études secondaires et de chercher un emploi à temps plein.

Statut du logement dans le temps entre les deux groupes (14)

Les jeunes femmes restent plus longtemps dans le programme et changent davantage de type de logement, selon les catégories définies par l'étude, au fil du temps. Elles sont également plus susceptibles de demeurer dans des logements indépendants sécuritaires.

À la fin de la période couverte par l'étude (plus de trois ans), les auteurs notent que les jeunes femmes sont plus nombreuses à vivre dans un logement indépendant sécuritaire que dans un logement dépendant sécuritaire. Le nombre de jeunes femmes vivant dans un logement dépendant sécuritaire aurait diminué tout au long de l'étude au profit de celles vivant dans des logements indépendants sécuritaires. De plus, les auteurs ont observé une augmentation significative du nombre de jeunes femmes vivant dans un logement semi-sécuritaire.

²Tous les résultats rapportés sont statistiquement significatifs (P <0,05)

En comparaison, les jeunes hommes vivent davantage dans des logements dépendants sécuritaires, semi-sécuritaires et non sécuritaires. Les auteurs ont aussi noté une diminution du nombre des jeunes hommes vivant dans un logement indépendant sécuritaire. L'écart entre ces derniers et ceux vivant dans un logement dépendant sécuritaire est beaucoup plus important chez les jeunes hommes (voir Tableau 4).

Tableau 4. Type de logement dans les deux groupes

Type de logement	Jeunes hommes	Jeunes femmes
Indépendant sécuritaire	< *	>
Dépendant sécuritaire	>	< *
Semi-sécuritaire	>	<
Non sécuritaire	>	<
Changement de statuts au fil de temps	<	>

*Diminue de manière significative au cours de la période de l'étude - > supérieur - < inférieur

Variation du type de logement au fil du temps (14)

Pour la durée de l'étude et pour les deux groupes, le pourcentage de jeunes vivant dans un logement indépendant sécuritaire a augmenté tandis que le pourcentage de jeunes vivant dans un logement dépendant sécuritaire a diminué. Toutefois, le pourcentage de tous les jeunes vivant dans un logement semi-sécuritaires ou non sécuritaires est demeuré stable.

Relation entre certains facteurs et le taux d'occupation d'un logement sécuritaire indépendant (14)

Le genre, les diplômes collégial et secondaire ainsi que la situation professionnelle et l'âge sont associés à une augmentation des taux d'occupation d'un logement sécuritaire indépendant. L'ethnicité, quant à elle, est associée à une diminution de ce taux (voir Tableau 5). Par ailleurs, aucune différence n'a été constatée entre les deux groupes quant à l'effet de l'employabilité et de l'éducation sur le type de logement occupé.

Tableau 5. Effet de certains facteurs sur le taux d'occupation d'un logement sécuritaire indépendant

Facteurs	Taux d'occupation d'un logement sécuritaire indépendant
Âge	↑ 18 % par année
Ethnicité	↓ 12 %
Genre	↑ 70 % pour les jeunes femmes
Diplôme secondaire	↑ 42 %
Diplôme collégial	↑ 50 %
Situation professionnelle (emploi à temps plein, à temps partiel ou recherche d'emploi à temps plein)	↑ en général

Mode d'expression

Préférence des jeunes hommes et des jeunes femmes par rapport au mode d'expression (13)

L'auteur de cette étude rapporte que les jeunes hommes sont moins à l'aise à partager leurs expériences en groupe et à socialiser comparés aux jeunes femmes. De plus, dans les rencontres individuelles, l'auteur a observé que même si les jeunes hommes prennent plus de temps pour se sentir à l'aise pour raconter leurs expériences, ils sont tout aussi volubiles que les jeunes femmes.

Discussion

Ce rapport présente les résultats des études repérées examinant la différence entre les besoins des jeunes hommes et des jeunes femmes. Il fait aussi état des types de services de soutien à cibler dans les résidences de transition qui accueillent les jeunes à la fin de leurs années de placement au sein de la DPJ.

L'ensemble des résultats indique que même si les jeunes hommes pensent être mieux préparés que les jeunes femmes pour la transition vers la vie indépendante, ils reconnaissent avoir des lacunes sur le plan de leur scolarisation et de leur intégration dans la communauté.

Dès le début de leur transition, ils expriment le besoin de développer leurs compétences en gestion de leurs finances personnelles. Par la suite, leurs besoins ont évolué et après six mois, ils ont davantage le besoin d'avoir accès à des services de suivi et de soutien dans des domaines tels que : l'éducation, l'accessibilité aux moyens de transport pour aller à l'école et les opportunités d'emploi. Ils ont également reconnu l'importance du

soutien pour l'inscription aux services militaires (11, 12). Ces résultats suggèrent que, dans la perspective de mener une vie indépendante, la recherche d'un emploi rémunéré a autant d'importance pour les jeunes hommes que la poursuite des études. Ces données sont en accord avec les observations de Hasson et coll. (14), qui montrent que même si les jeunes hommes cherchent un emploi à temps plein pendant la transition, ils sont plus susceptibles de ne pas terminer leurs études secondaires et d'avoir des difficultés à se loger dans des résidences indépendantes. Les jeunes femmes, quant à elles, ont plus tendance à terminer leurs études collégiales, à rechercher un emploi à temps partiel et à occuper un logement indépendant sécuritaire (14).

Il serait donc important que les services de transition vers la vie indépendante ciblant les jeunes hommes mettent de l'emphase, dès leur arrivée, sur les mécanismes de motivation et de soutien en éducation afin de leur permettre d'accéder à de meilleurs emplois et pour favoriser ou soutenir leur transition vers l'indépendance. Ces services devraient également leur offrir un soutien financier, éducatif, professionnel et social.

L'ensemble de ces résultats et ces constats s'alignent avec les données scientifiques relatives aux services offerts aux jeunes dans les résidences de transition publiées dans des études primaires (1, 6, 15) et des revues systématiques (16, 17). Ces études montrent que pendant cette phase de transition, les jeunes expriment leurs besoins pour ces services et bénéficient de leurs effets positifs pour différents aspects : gestion des finances, niveau de scolarité, employabilité et type de logement. Ils sont également moins susceptibles de devenir de jeunes parents et d'adopter des comportements délinquants (1, 6, 15-17).

Il est à noter que le programme ASPIRE actuel implique la participation de partenaires communautaires comme le Carrefour Jeunesse - Emploi³, qui peut soutenir et guider les jeunes dans leur recherche d'emploi, et l'organisme À deux mains (*Head & Hands*)⁴ qui travaille sur le bien-être physique et mental des jeunes afin de développer leur autonomie. Cependant, l'efficacité de ce partenariat dépend de sa contribution réelle dans le parcours des jeunes — en termes du nombre, de la nature et de l'organisation des activités — ainsi que de l'appréciation des services par les jeunes.

³ Les Carrefours Jeunesse-Emploi sont « des organismes communautaires ayant pour mandat d'accompagner et de guider les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en favorisant leur cheminement vers l'emploi, vers un retour aux études, un rétablissement personnel ou dans le cadre du démarrage d'une petite entreprise ».

Repéré à : <https://www.rcjeg.org/fr/cje>

⁴ Mission : « À deux mains s'efforce de promouvoir le bien-être physique et mental des jeunes. Notre approche est préventive, inclusive, non critique et holistique, avec un engagement fondamental à fournir un environnement de soutien aux jeunes marginalisés. Nous cherchons à autonomiser les jeunes et à faciliter le changement social en fonction des besoins des jeunes au sein de notre communauté et de la société en général ». Repéré à <https://headandhands.ca/about/>

Concernant l'organisation des services de soutien, les résultats de Huscroft (11, 12) indiquent que comme les jeunes femmes, les jeunes hommes sont disposés à leur consacrer une heure ou deux par semaine sur une période de 6 mois. Ces données révèlent la volonté des jeunes de s'engager dans ce type de services et soulignent l'importance de leur offrir ces services au cours des six premiers mois suivant leur départ. Quant au mode d'expression des jeunes dans ces services, les résultats de Martin (13) rapportent que les jeunes hommes se sentent plus à l'aise de s'exprimer dans des rencontres individuelles et nécessitent plus de temps pour ce faire. Ainsi, les services individuels et les programmes de mentorat devraient être privilégiés afin d'optimiser l'engagement des jeunes hommes et l'efficacité de ces services. Ces constats s'alignent avec les données rapportées dans la littérature sur le rôle du mentorat auprès des jeunes des deux groupes et sur son effet positif pendant cette phase de transition (18-21). À cet effet, le programme ASPIRE actuel comprend un service de mentorat dans les résidences pour aider les jeunes femmes à acquérir des compétences de base de la vie quotidienne. Le mentor établit un lien avec les professionnels intervenant dans le parcours du jeune pour soulever toute préoccupation pouvant nécessiter une approche plus formelle⁵. Il est nécessaire de souligner l'importance de maintenir et de privilégier un tel service individuel pour les jeunes hommes en tenant compte de l'évaluation des activités de mentorat offertes en termes d'exécution (fréquence des rencontres avec les jeunes, durée des séances) et d'efficacité (résultats, appréciation des jeunes).

Cette évaluation comporte certaines limites, notamment : 1) le nombre limité d'études publiées sur le sujet ; 2) le faible nombre de participants dans les études incluses ; et 3) la qualité variable des publications retenues. Ces limites pourraient restreindre l'étendue des différences identifiées entre les besoins des jeunes hommes et ceux des jeunes femmes. À titre d'exemple, l'absence de données sur certains types de services, comme celles relatives à la sexualité responsable ou aux troubles émotionnels, comportementaux et d'apprentissage, est un frein à l'identification des éventuels besoins de ces jeunes et leur importance. De plus, ces limites ne permettent pas de déterminer l'efficacité de ces services, et leurs effets sur les différents indicateurs à considérer durant la phase de transition. Il est à noter que les résultats du suivi réalisé au bout de six mois par Huscroft et coll. (11, 12) devraient être interprétés avec précaution dans la mesure où ils sont basés sur les données de 21 % (29 sur 139) des participants.

Néanmoins, ce rapport présente des forces : 1) à notre connaissance, c'est le premier à colliger des données sur la différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en termes de besoins ainsi que de services et de soutien pendant la phase de transition ; 2) malgré les limites au niveau de la littérature, les résultats présentés concernent à la fois les besoins et l'organisation des services ; et 3) une rigueur méthodologique qui repose d'une part sur une stratégie de recherche exhaustive, et d'autre part sur une entente interjuge à double aveugle pour la sélection des études, l'évaluation de la qualité et l'extraction des données.

⁵ Selon le pamphlet distribué par le programme

S'agissant de l'application de ces données au programme ASPIRE 2, il est important de tenir compte de la différence potentielle entre la clientèle visée et les participants aux études analysées. Cependant, selon la littérature disponible au Canada, et plus particulièrement au Québec, la majorité des jeunes qui quittent leur milieu de vie substitut éprouvent des difficultés à terminer leurs études secondaires (4, 8, 18, 22, 23). Une explication de ce phénomène avancée par les auteurs est le temps considérable que les jeunes passent avec différents intervenants sociaux et le changement fréquent de milieu de vie, autant d'éléments qui ont un impact négatif sur leur stabilité et leur présence à l'école. Il en résulte une réduction de la probabilité qu'ils trouvent un emploi stable et rentable. De plus, la rupture des services et leur départ de leur milieu de vie substitut entraînent une certaine instabilité résidentielle pour plus de la moitié d'entre eux et au moins 20 % de ces jeunes vivent une ou deux épisodes d'itinérance. Ces instabilités résidentielles sont davantage rapportées par les jeunes hommes que les jeunes femmes (18, 24). Ainsi, même si deux des trois études analysées sont basées sur un programme offert aux États-Unis (9, 10), les jeunes qui quittent le milieu de vie substitut au Québec sont confrontés aux mêmes types de difficultés (23, 24). Étant donné l'absence d'un système de suivi des données sur la situation des jeunes après leur départ du milieu de vie substitut, comme c'est le cas aux États-Unis (25), et compte tenu des enjeux légaux, il serait primordial de développer des mécanismes de collecte de données et de suivi pour les jeunes hommes provenant de la DPJ afin de mieux adapter le programme ASPIRE 2 à leurs besoins.

Par ailleurs, les critères d'admissibilité de ce programme limitent son accès aux jeunes qui suivent un programme d'étude ou qui disposent d'une source de revenus fiable (un emploi d'au moins 30 heures par semaine). Tenant compte des données de Hasson et coll. (14), ces deux facteurs pourraient augmenter la probabilité que les jeunes trouvent et demeurent dans un logement sécuritaire indépendant à la différence de leurs pairs exclus de ce programme en raison de leurs difficultés à terminer leurs études et à s'assurer une source de revenu stable (14). Ce point est également soulevé dans le portrait de l'INESSS des pratiques visant la transition vers la vie indépendante des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec (8). Ce portrait révèle que les programmes ou activités qui exigent ce genre de critères d'admissibilité limitent l'accès aux jeunes présentant des difficultés plus importantes qui devraient être ciblés. De plus, certains auteurs rapportent des effets positifs de ce type de programme, particulièrement pour les jeunes éprouvant des difficultés sur le plan académique, du logement, de l'employabilité, du comportement et de relations sociales (1, 6, 11, 15). Ces constats indiquent qu'il faudrait rendre ces programmes accessibles aux jeunes en difficulté ou développer de nouveaux services afin de les soutenir pendant cette phase de transition vers la vie indépendante (8). Toutefois, une phase de collecte de données auprès de ces jeunes hommes devrait être envisagée pour déterminer leurs besoins et les enjeux liés à leurs difficultés afin de mieux adapter le programme ASPIRE 2.

Conclusion

Ce rapport se veut un outil d'aide à la décision pouvant orienter l'adaptation du programme ASPIRE pour y intégrer des services destinés aux jeunes hommes et favoriser leur intégration sociale. Une recherche documentaire exploratoire a permis d'identifier trois études dont l'analyse révèle la nécessité de prévoir des programmes de transition vers la vie indépendante qui ciblent les jeunes hommes après leur placement à la DPJ et qui doivent : 1) mettre l'emphase sur les mécanismes de motivation et de soutien en éducation ; 2) offrir un soutien à la fois financier, éducatif, professionnel et social ; 3) privilégier les programmes personnalisés comme le mentorat et les services individuels ; 4) mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation auprès de la clientèle visée pour mieux répondre et adapter l'offre de service à leurs besoins ; et 5) planifier une collecte des données terrain sur une base individuelle auprès de la clientèle desservie pour déterminer ses besoins réels compte tenu des limites de la littérature consultée.

Références

1. Schwartz-Tayri TM, Spiro SE. The other side of the bridge: A follow-up study of Israeli young adults who participated in a transitional housing program after aging out from care. *Residential Treatment for Children & Youth*. 2017;34(3-4):311-24. doi: 10.1080/0886571X.2017.1334164.
2. Gypen L, Vanderfaeillie J, De Maeyer S, Belenger L, Van Holen F. Outcomes of children who grew up in foster care: Systematic-review. *Children and Youth Services Review*. 2017;76:74-83. doi: 10.1016/j.childyouth.2017.02.035.
3. Chor KHB, Petras H, Pérez AG. Youth subgroups who receive John F. Chafee foster care independence program services. *Journal of Child and Family Studies*. 2018;27(5):1402-14. doi: 10.1007/s10826-017-1004-1.
4. Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Montréal, Québec. 2021. Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4287510?docpos=2>
5. Häggman-Laitila A, Salokkila P, Karki S. Young people's preparedness for adult life and coping after foster care: A systematic review of perceptions and experiences in the transition period. *Child & Youth Care Forum*. 2019;48(5):633-61. doi: 10.1007/s10566-019-09499-4.
6. Lee C, Berrick JD. Experiences of youth who transition to adulthood out of care: Developing a theoretical framework. *Children and Youth Services Review*. 2014;46:78-84. doi: 10.1016/j.childyouth.2014.08.005.
7. Berzin SC, Singer E, Hokanson K. Emerging versus emancipating: The transition to adulthood for youth in foster care. *Journal of Adolescent Research*. 2014;29(5):616-38. doi: 10.1177/0743558414528977.
8. Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). *Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec*. 2018. Repéré à <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3298917?docpos=4>
9. Critical Appraisal Skills Programme (CASP). CASP qualitative research checklist. 2018 [date d'accès : 10 juin 2022]. Repéré à <http://www.casp-uk.net/casp-tools-checklists>
10. Critical Appraisal Skills Programme (CASP). CASP cohort study checklist. 2018 [date d'accès : 10 juin 2022]. Repéré à <http://www.casp-uk.net/casp-tools-checklists>
11. Huscroft-D'Angelo J. Male and female perceptions of aftercare supports and services [Thèse de doctorat]: The University of Nebraska - Lincoln; 2012.
12. Huscroft-D'Angelo J, Trout A, Epstein M, Duppong-Hurley K, Thompson R. Gender differences in perceptions of aftercare supports and services. *Children and Youth Services Review*. 2013;35(5):916-22. doi: 10.1016/j.childyouth.2013.01.024.
13. Martin FE. Tales of transition: Self-narrative and direct scribing in exploring care-leaving. *Child and Family Social Work*. 1998;3(1):1-12. doi: 10.1046/j.1365-2206.1998.00067.x.

14. Hasson RGI, Reynolds AD, Crea IM. Housing trajectories for youth transitioning from foster care: Gender differences from 2010-2014. *Child Welfare*. 2015;94(1):35-52.
15. Jones L. The impact of transitional housing on the post-discharge functioning of former foster youth. *Residential Treatment for Children and Youth*. 2011;28(1):17-38. doi: 10.1080/0886571X.2011.541843.
16. Everson-Hock ES, Jones R, Guillaume L, Clapton J, Duenas A, Goyder E, et coll. Supporting the transition of looked-after young people to independent living: A systematic review of interventions and adult outcomes. *Child: Care, Health and Development*. 2011;37(6):767-79. doi: 10.1111/j.1365-2214.2011.01287.x.
17. Häggman-Laitila A, Saloekkilä P, Karki S. Transition to adult life of young people leaving foster care: A qualitative systematic review. *Children and Youth Services Review*. 2018;95:134-43. doi: 10.1016/j.childyouth.2018.08.017.
18. Goyette M, Blanchet A, Esposito T, Delaye A. The role of placement instability on employment and educational outcomes among adolescents leaving care. *Children and Youth Services Review*. 2021;131. doi: 10.1016/j.childyouth.2021.106264.
19. Schnabel-Kuehn J. The impact of a mentor: Foster care adolescents transitioning out of the foster care system into independent adult life, an exploratory study [Thèse de doctorat]: Alliant International University; 2009.
20. Greeson JKP, Usher L, Grinstein-Weiss M. One adult who is crazy about you: Can natural mentoring relationships increase assets among young adults with and without foster care experience? *Children and Youth Services Review*. 2010;32(4):565-77. doi: 10.1016/j.childyouth.2009.12.003.
21. Munson MR, McMillen JC. Nonkin natural mentors in the lives of older youths in foster care. *The Journal of Behavioral Health Services and Research*. 2008;35(4):454-68. doi: 10.1007/s11414-006-9040-4.
22. Goyette M, Bellot C, Pontbriand A. Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : Concepts, figures et pratiques. Québec: Presses de l'Université du Québec; 2011.
23. Goyette M, Blanchet A. Leaving care in Quebec: The EDJeP longitudinal study. *Pedagogia Social Revista Interuniversitaria*. 2022(40):21-34. doi: 10.7179/PSRI_2022.40.01.
24. Goyette M, Bellot C, Blanchet A, Silva-Ramirez R. Stabilité résidentielle, instabilité résidentielle et itinérance des jeunes quittant un placement substitut pour la transition à la vie adulte : Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés. École nationale d'administration publique / Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ). 2019.
25. U. S. Department of Health and Human Services (HHS). National youth in transition database report to Congress. Washington, DC: Children's Bureau, Administration for Children and Families (ACF). 2020. Repéré à https://www.acf.hhs.gov/sites/default/files/documents/cb/nytd_report_to_congress.pdf